



Une nouvelle équipe au service de l'Agglomération

P2 - L'écoquartier de la gare
poursuit sa transformation

P9 - Un été d'évasion et
de découvertes sur
notre Destination

P10 - Médiathèque de Jaux :
un espace culturel ouvert
à tous, pour découvrir,
apprendre et se rencontrer

L'écoquartier de la gare poursuit sa transformation



De nombreux aménagements de l'écoquartier de la gare sont aujourd'hui terminés.

Les travaux ont notamment permis le renforcement des réseaux autour de la gare, la requalification des carrefours de Guimarães, des rues de Noyon et d'Amiens, du pont Louis XV, ainsi que le déplacement de la statue équestre de Jeanne d'Arc. Ont également été réalisés des places

d'arrêts-minute devant la gare, de nouveaux quais de bus rue de la Gare, des lignes de transport autour du pôle gare ont été réorganisées et le souterrain piéton a été rénové afin d'améliorer les déplacements et le confort des usagers.

Les travaux se poursuivent désormais autour de la place du 54^e Régiment d'Infanterie avec l'aménagement des trottoirs, la création de stationnements en épis avec des pavés à joints enherbés

et la mise en double sens du quai de la République. La suite des travaux concernera le lancement du futur parvis végétalisé et piétonnier de la gare, véritable nouvelle porte d'entrée de l'agglomération.



Pour suivre l'avancement du chantier et retrouver toutes les informations pratiques : www.agglo-compiegne.fr ou scannez le QR Code



Côté Margny-lès-Compiègne, l'accès au souterrain a été réaménagé avec la création d'un escalier amenant vers le parking



La continuité de la piste cyclable a été créée le long du quai de la République

L'Orée

-
-
-
-
-

Emménagez cet été à Compiègne *

A COMPIEGNE
Camp des Sablons, Appartements
du 2 au 5 pièces



eiffage-immobilier.fr

0 800 734 734

Service & appel gratuits



*Les informations recueillies par notre société feront l'objet d'un traitement destiné à la gestion de clientèle et, éventuellement, à la prospection commerciale. Conformément à la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 dite « Informatique et Libertés », vous bénéficierez d'un droit d'accès et de rectification aux informations vous concernant, que vous pouvez exercer en vous adressant à Eiffage Immobilier, 11 place de l'Europe - 78140 Vélizy-Villacoublay. Vous pouvez également, pour des motifs légitimes, vous opposer au traitement des données vous concernant. Conditions détaillées de l'offre sur la page internet eiffage-immobilier.fr. Offres définies sur notre site internet.

Le verre se recycle à l'infini

Déposez tout au long de l'année vos bouteilles, flacons, pots et bocaux en verre dans les conteneurs dédiés. Sur le territoire de l'ARC, des points d'apport volontaire sont accessibles partout près de chez vous.



Carte des points de collecte : www.agglo-compiegne.fr
> rubrique Tri du verre



Exposition « Mission sécurité »

La sécurité est l'affaire de tous et de tous les instants. Jusqu'au 1^{er} août 2026, à travers cette nouvelle exposition, découvrez comment la Société du Canal Seine-Nord Europe et ses partenaires travaillent au quotidien pour assurer la sécurité de celles et ceux qui bâtissent et vivent à proximité des chantiers du Canal.



Maison des Projets - Maison du Canal,
27 place d'Armes - Compiègne
Entrée libre, du mardi au samedi
de 10h à 12h30 et de 13h30 à 17h



Les Quatre Saisons sans Vivaldi

Jusqu'au 12 juillet, le Festival des Forêts célèbre les quatre saisons : concert pyrotechnique ou symphonique, concert randonnée ou sous les étoiles, au Théâtre Impérial de Compiègne ou au château de Pierrefonds, en famille ou entre amis.... Pour cette 34^e édition, ce sont plus de 200 artistes qui se produisent lors de 15 concerts et 6 bains de forêts musicaux dans 15 sites remarquables et inédits.



Informations et billetterie en ligne :
www.festivaldesforets.fr



Retrouvez la version audio de ce magazine en flashant ce QR code :



ÉDITORIAL

Philippe MARINI

Président de l'Agglomération de la Région de Compiègne,
Sénateur honoraire de l'Oise,
Maire de Compiègne

Une dynamique collective au service du territoire

Le 9 avril dernier, le nouveau Conseil d'agglomération de l'ARC a été installé à la suite des élections municipales. Je remercie sincèrement les élus communautaires qui m'ont renouvelé leur confiance pour présider notre intercommunalité durant ce nouveau mandat.

Cette confiance traduit la qualité du travail mené collectivement entre les 22 communes de notre territoire, dans un esprit de coopération, de dialogue et de respect mutuel.

J'en profite également pour souhaiter la bienvenue aux huit nouveaux maires des communes de Béthisy-Saint-Martin, Bienville, Choisy-au-Bac, Le Meux, Néry, Saint Vaast de Longmont, Saint-Sauveur et Vieux-Moulin qui rejoignent notre assemblée communautaire. Qu'ils soient déjà engagés dans la vie publique ou nouvellement investis dans la fonction municipale, je leur adresse tous mes vœux de réussite pour ce premier mandat à la tête de leur commune.

Ce nouveau mandat devra nous permettre de poursuivre les projets engagés tout en préservant ce qui fait la force de notre territoire : l'équilibre entre les communes, la proximité et la solidarité intercommunale.

Nous continuerons à soutenir l'emploi, à renforcer l'attractivité économique, à accompagner les transitions environnementales et à améliorer la qualité de vie des habitants. Les projets engagés contribueront au rayonnement de l'ARC tout en répondant aux attentes concrètes du quotidien.

Les années à venir apporteront de nouveaux défis, mais notre territoire dispose d'atouts solides, d'une dynamique reconnue et d'élus pleinement mobilisés pour construire ensemble l'avenir du Compiègnais.

+ de 60 000 followers



Suivez toute notre actualité sur notre page Compiègne et son agglomération



Une nouvelle équipe au service d

À la suite des élections municipales de mars 2026, les représentants de 21 communes de l'Agglomération de la Région de Compiègne ont été installés lors du Conseil d'agglomération du 9 avril.

Bienville n'était alors pas représentée par son maire, car les élections municipales n'ont eu lieu que le 31 mai dernier.

Réélu président de l'ARC, Philippe Marini a constitué une nouvelle équipe pour porter les grands projets du territoire et accompagner son développement au cours des six prochaines années.

Le Président



Philippe MARINI
Maire de Compiègne

Les vice-présidents et membres du bureau



Bernard HELLAL
1^{er} vice-président
Maire de Margny-lès-Compiègne



Laurent PORTEBOIS
2^e vice-président
Maire de Clairoux



Jean DESESSART
3^e vice-président
Maire de La Croix Saint Ouen



Éric BERTRAND
Maire d'Armancourt



Xavier BOMBARD
Conseiller municipal
de Compiègne



Cécile DAVIDOVICS
Maire de Verberie



Jean-Pierre DESMOULINS
Maire de Saintines



Georges DIAB
Adjoint au Maire de
Margny-lès-Compiègne



Jean-Pierre LEBEUF
Maire de Saint-Jean-
aux-Bois



Daniel LECA
1^{er} adjoint au Maire
de Compiègne



Nicolas LEDAY
Adjoint au Maire de
Compiègne



Sidonie MUSELET
Maire de Jaux



Romuald SEELS
Maire de Venette



Xavier de VALENCE
Maire de Choisy-au-Bac



Éric de VALROGER
Adjoint au Maire de
Compiègne

Autres membres du bureau



Jean-Luc BACHELART
Maire de Béthisy-
Saint-Pierre



Denis BINET
Maire de Le Meux



Frédéric GAURET
Maire de Saint-Sauveur



Myriam LAMZOUDI
Maire de Béthisy-
Saint-Martin

Les conseillers communautaires



Alou BAGAYOKO
Adjoint au Maire
de Compiègne



Laurent BOMMELAER
1^{er} adjoint au Maire
de Verberie



Quentin FORESTIER
Maire de Bienville



Geoffroy GIRAUX
Conseiller municipal
de La Croix Saint
Ouen



Claire REBOISSON
Conseillère municipale
de Compiègne

e l'Agglomération



Philippe BOUCHER
Maire de Janville



Marc-Antoine BREKIEZ
Adjoint au Maire de Compiègne



Jean-Claude CHIREUX
Maire de Jonquières



Philippe COURCELLE
Maire de Saint Vaast de Longmont



Joël DUPUY DE MÉRY
Adjoint au Maire de Compiègne



Arielle FRANÇOIS
Adjointe au Maire de Compiègne



Xavier LOUVET
Maire de Lachelle



Myriam MAKNI
Maire de Néry



Jihade OUKADI
Adjointe au Maire de Compiègne



Franck PRÉVOST
Maire de Vieux-Moulin



Denis SÉJOURNÉ
Adjoint au Maire de Margny-lès-Compiègne



Emmanuelle BOUR
Adjointe au Maire de Compiègne



Geoffroy BRUNET D'ÉVRY
Conseiller municipal de Compiègne



Astrid CHOISNE
Adjointe au Maire de Margny-lès-Compiègne



Nacéra DE PAUW
Conseillère municipale de Margny-lès-Compiègne



Solange DUMAY
Adjointe au Maire de Compiègne



Anne-Christine DUPONT
Adjointe au Maire de La Croix Saint Ouen



Anne KOERBER OLIVIER
Adjointe au Maire de Compiègne



Sandrine LEBLANC-NAVARRO
Adjointe au Maire de Choisy-au-Bac



Sylvie MESSERSCHMITT
Conseillère municipale de Compiègne



Sylvie MOREL
Conseillère municipale de Compiègne



Dominique RENARD
Conseillère municipale de Compiègne



Marielle ROLINAT
Conseillère municipale de Compiègne

Opposition

Groupe Servir
Compiègne
et son agglomération



Sophie SCHWARZ
Conseillère municipale de Compiègne



Étienne DIOT
Conseiller municipal de Compiègne



Nathalie CHARRUAU
Conseillère municipale de Compiègne



Kamel TOUIH
Conseiller municipal de Compiègne



Virginie MARNIER
Conseillère municipale de Compiègne



- 22** communes
- 83 708** habitants*
- 265** km²
- 53** élus communautaires
- 15** vice-présidents
- 15** membres du bureau
- 14** compétences

* source INSEE 2024



Des compétences variées

L'Agglomération de la Région de Compiègne exerce des compétences essentielles pour le quotidien des habitants : développement économique, transports, eau et assainissement, gestion des déchets, tourisme, environnement, équipements ou encore aménagement du territoire.

Le Conseil d'agglomération et le bureau communautaire assurent collectivement le pilotage des opérations et des politiques publiques pour les six années à venir, suite aux projets validés au préalable par les commissions.

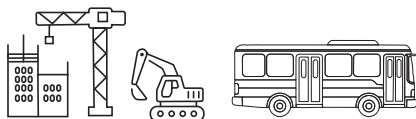
1 Développement économique



L'ARC mène des actions de développement économique, assure la création et la gestion des zones d'activités industrielles, commerciales, tertiaires, artisanales ou touristiques, et coordonne la politique locale du commerce. Elle contribue également à la promotion du tourisme et soutient des actions intercommunales ou communales en faveur de l'emploi.

2 Aménagement et transports

L'Agglomération est responsable du Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT), du Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi)



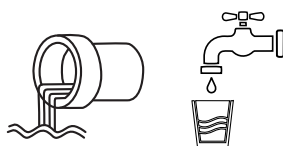
et de la création de Zones d'Aménagement Concerté (ZAC) d'intérêt communautaire. Elle conduit des études relatives à la réhabilitation ou à l'aménagement urbain. Enfin, elle organise la mobilité.

3 Équilibre social de l'habitat



Dans le cadre du Programme Local de l'Habitat, l'ARC définit la politique du logement d'intérêt communautaire et conduit des actions en faveur du logement social, de l'habitat intergénérationnel et des publics défavorisés. Elle met en œuvre des opérations de rénovation de l'habitat (OPAH) et constitue des réserves foncières.

4 Eau, assainissement et inondations



L'Agglomération prend en charge la production et distribution d'eau potable, les réseaux d'assainissement et les mesures

compensatoires contre les crues. Elle exerce la compétence de Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations (GEMAPI), la conduite des Schémas d'Aménagement et de Gestion de l'Eau (SAGE) et plus récemment, la compétence ruissellement.

5 Protection et mise en valeur de l'environnement et du cadre de vie



L'ARC assure la collecte et le traitement des déchets ménagers. Elle mène également des actions de lutte contre la pollution de l'air, contre les nuisances sonores et la maîtrise de la demande d'énergie.

6 Politique de la ville



L'ARC élabore le diagnostic territorial et les orientations du Contrat de ville, coordonne les dispositifs de développement urbain et social, et met en œuvre les programmes d'action associés, y compris les actions locales de prévention de la délinquance.



7 Culture, sport et loisirs



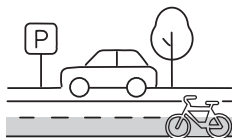
L'Agglomération gère des équipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire, parmi lesquels plusieurs stades, terrains sportifs ou gymnases. Elle peut aussi soutenir de grands événements sportifs, ainsi que des activités nautiques ou aéronautiques, incluant la gestion de l'aérodrome et des ports de plaisance.

8 Services à la population



L'ARC développe des dispositifs et équipements de petite enfance (Relais Petite Enfance), ainsi que la réalisation et la gestion d'un crématorium.

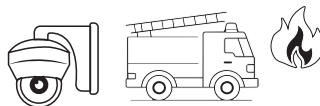
9 Voirie



L'Agglomération est en charge de la création des pistes cyclables intercommunales. Elle

entretient des voiries d'intérêt communautaire et des parcs de stationnement liés aux gares. Elle intervient en matière d'aménagement paysager et d'entretien des entrées d'agglomération.

10 Sécurité et incendie



L'Agglomération assure la gestion du Centre de Supervision Intercommunal (CSI). Elle participe au financement du Service Départemental d'Incendie et de Secours de l'Oise (SDIS) et coordonne des actions locales en matière de sécurité publique.

11 Soutien aux actions du territoire et aux communes



L'ARC contribue à la réalisation d'équipements culturels, sportifs ou éducatifs, en particulier les halles des sports, plateaux multisports, équipements scolaires ou équipements structurants d'intérêt communautaire.

Elle mobilise des fonds de concours pour des projets locaux tels que salles

polyvalentes, pistes cyclables, restauration de monuments ou équipements sportifs.

12 Technologies de l'information et de la communication



L'ARC développe un Système d'Information Géographique (SIG) et favorise l'accès aux technologies numériques et aux démarches d'administration électroniques.

13 Coopération intercommunautaire



L'Agglomération participe au Pôle Métropolitain de l'Oise aux côtés des collectivités de Beauvais et Creil.

14 Accueil des gens du voyage

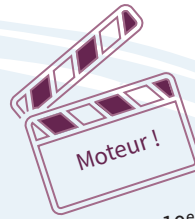


L'ARC assure l'aménagement, l'entretien et la gestion de l'aire d'accueil située dans la ZAC du Bois de Plaisance de Venette.

[Les acteurs de l'agglo]

De Bienville, aux marches du Festival de Cannes

À 17 ans, Marie, habitante de Bienville, a vécu un moment hors du commun en montant les célèbres marches du Palais du Festival de Cannes, le 21 mai dernier. Une expérience rendue possible grâce à son talent et à sa créativité, repérés dans le cadre du concours national *Moteur !* qui valorise chaque année des jeunes en les mettant en relation avec des modèles inspirants et en les encourageant à se projeter dans l'avenir.



Ce concours propose aux jeunes de 14 à 22 ans de réaliser un film d'une minute trente rendant hommage à une personnalité inspirante. Pour cette 10^e édition, plus de 900 candidatures ont été déposées partout en France. Parmi les 26 lauréats figurait Marie, élève en terminale option audiovisuelle au lycée Jean-Paul II de Compiègne.

Pendant deux jours, elle a pu découvrir les coulisses du Festival de Cannes, assister à une projection de film et vivre la montée des marches aux côtés des autres lauréats. Passionnée de cinéma depuis l'enfance, elle partage cet univers avec sa famille et nourrit son intérêt à travers les films et séries en version originale. Son travail et son engagement lui ont permis d'être admise à l'École Supérieure de Réalisation Audiovisuelle à Paris, où elle poursuivra ses études à la rentrée prochaine. Une grande fierté pour ses proches et pour le territoire, qui lui souhaite de continuer à faire grandir son talent jusqu'aux plus grands écrans.



De gauche à droite : Ugo Marchand, Caroline Sénéclauze, Marie et Réza

Pour découvrir sa vidéo : www.leprojetmoteur.org

La tête dans les étoiles, les pieds à Saint-Sauveur

Depuis 2007, le Club Astro Amateur de Saint-Sauveur (CAASV) invite les habitants à lever les yeux vers le ciel et à s'émerveiller devant les richesses de l'univers.



Présidée par Sébastien, l'association réunit seize passionnés d'astronomie qui se retrouvent dès que les conditions sont favorables pour observer nébuleuses, galaxies et autres trésors du ciel profond.

Au-delà de ces rendez-vous entre adhérents, le CAASV partage sa passion avec le grand public à travers différentes animations.

Prochain rendez-vous le 8 août, à l'occasion de la Nuit des étoiles : à partir de 21h30, les habitants sont

invités à rejoindre le stade de Saint-Sauveur pour une soirée d'observation gratuite et conviviale.

L'année 2026 sera également marquée par une éclipse solaire partielle exceptionnelle, visible le 12 août vers 20h20. Plus de 90 % du Soleil seront alors occultés, offrant un spectacle rare. Attention toutefois : son observation nécessite impérativement le port de lunettes spécialement conçues pour l'observation solaire, afin d'éviter tout risque de lésions oculaires irréversibles.

Curieux de découvrir l'astronomie ? Le club accueille de nouveaux adhérents à partir de 11 ans, sans aucun prérequis. Une belle occasion d'explorer les constellations et les merveilles du ciel étoilé.



Contact : caasv@netcourrier.com
06 63 07 58 37

Promenade de Vieux Moulin et du Mont Saint Mard Promenades sur les monts de Compiègne



Un été d'évasion et de découvertes sur notre Destination

Cet été, notre Destination se découvre autrement ! Entre nature, patrimoine, loisirs et expériences inédites, l'Office de Tourisme vous propose une programmation estivale riche et accessible à tous. Que vous soyez en famille, en couple, entre amis ou simplement en quête d'une idée de sortie, de nombreuses animations vous attendent pour profiter pleinement des beaux jours à Compiègne et dans ses environs.

Une nouveauté à ne pas manquer : les balades fluviales à bord d'un catamaran électro-solaire



C'est la grande nouveauté de l'été ! Embarquez à bord d'un catamaran électro-solaire pour une balade paisible et originale sur les rivières Oise et Aisne. Silencieux et respectueux de l'environnement, ce bateau nouvelle génération offre une parenthèse de détente idéale pour admirer les paysages autrement, au fil de l'eau.

Le magazine des sorties : votre guide de l'été

Concerts, spectacles, visites guidées, expositions, marchés, fêtes locales... Le magazine des sorties à faire en couple re-

cense les temps forts de l'été sur l'ensemble du territoire. Un indispensable pour ne rien manquer des rendez-vous culturels et festifs proposés durant toute la saison.

Plongez dans l'aventure avec l'escape game

Avis aux amateurs d'énigmes et de défis ! L'escape game touristique invite petits et grands à découvrir le patrimoine compiégnois de manière ludique et immersive.



L'Évasion de Compiègne, un escape game en plein air conçu pour les apprentis détectives dès 10 ans

En équipe (2 à 6 participants), partez à la recherche d'indices et relevez les défis pour résoudre le mystère dans un temps imparti.

Happy Family : des activités pour petits et grands

Parce que l'été est aussi synonyme de moments partagés, le magazine *Happy Family* propose de nombreuses animations spécialement pensées pour les familles : ateliers, jeux, balades nature autour des Beaux-Monts ou des étangs du Carandeu à Choisy-au-Bac, activités créatives et sorties originales à la ferme pédagogique ou dans les jardins de Jonquières pour des séances de cueillette... De quoi rythmer les vacances des enfants autant que celles de leurs parents !



Informations et réservations
Office de Tourisme de l'Agglomération de Compiègne
Place de l'Hôtel de Ville - Compiègne
03 44 40 01 00
Réservez vos activités et retrouvez toute la programmation sur :
www.compiègne-pierrefonds.fr



Téléchargez
la brochure



le saviez-
VOUS ?



Les ateliers *bébés-lecture* sont organisés chaque premier mercredi du mois

Médiathèque de Jaux : un espace culturel ouvert à tous, pour découvrir, apprendre et se rencontrer

Ouverte en septembre 2022, la médiathèque est devenue en peu de temps l'un des moteurs culturels de la vie locale. Conçue comme un espace ouvert, chaleureux et entièrement gratuit, elle accueille tous les publics, des tout-petits aux adultes, dans un environnement propice à la découverte, au partage et à la créativité.

Grâce à l'implication d'un agent dédié et de bénévoles engagés, elle est accessible 6 jours sur 7 et propose un cadre vivant, modulable, adapté aussi bien aux lectures qu'aux animations.

La richesse de la médiathèque repose également sur ses nombreux partenariats : le Relais Petite Enfance et les espaces Cyber-base de l'ARC, la crèche familiale de Margny-lès-Compiègne, l'école de Jaux, le DITEP de Le Meux ou encore le GEM Autisme

de Margny-lès-Compiègne. Ensemble, ils contribuent à une programmation variée et de qualité : ateliers *bébés-lecture*, cinéma, concerts, expositions mensuelles, ateliers créatifs, conférences et rencontres culturelles... Le tout complété par des services essentiels tels qu'une bibliothèque, qui met à disposition un large choix d'ouvrages, avec une attention particulière portée aux nouveautés et aux publications récentes, ainsi que des postes informatiques.

La médiathèque bénéficie par ailleurs du soutien de la médiathèque départementale de l'Oise, qui lui prête régulièrement des expositions et du matériel d'animation, renforçant ainsi son offre culturelle. Soucieuse de répondre aux évolutions des usages, elle continue d'élargir ses ressources numériques pour accompagner

un public toujours plus connecté, curieux et désireux d'apprendre.



Contact : 117 rue Charles Ladame
60880 Jaux - 03 44 37 39 08
Retrouvez toute l'actualité et le catalogue de la médiathèque sur
www.mediathèque-jaux.fr

EXPRESSION DES MINORITÉS



Groupe Servir Compiègne et son agglomération

Sophie SCHWARZ, Étienne DIOT,
Nathalie CHARRUAU, Kamel TOUIH,
Virginie MARNIER
06 83 25 07 49
sophie.schwarz@mairie-compiegne.fr
www.servir-compiegne.fr

Pas de sécurité sans accessibilité, pas d'accessibilité sans sécurité

Pour ce nouveau mandat, **nous appelons de nos vœux un véritable coup d'accélérateur sur l'accessibilité à Compiègne et dans tous les chantiers de l'agglomération.** Chaque rénovation de l'espace public et de bâtiment doit prendre en compte immédiatement les problématiques d'accessibilité. Trottoirs, cheminements piétons, stationnement, emplacement des panneaux de signalisation et publicitaires, chaque aménagement doit être pensé avec bon sens pour faciliter et sécuriser les déplacements de tous.

Le quartier gare, symbole de l'agglomération de demain, est aujourd'hui source d'inquiétude. Encore récemment, des panneaux publicitaires sont venus rompre les continuités piétonnes sur des dallages neufs. Des cheminements pour

personnes malvoyantes sont glissants et se décèlent déjà. Outre le gaspillage d'argent public, cela crée des difficultés de déplacement sur des espaces publics flambant neufs.

Nous serons vigilants pour que **l'accessibilité ne soit ni un slogan, ni un objet de communication politique déplacé**, mais bien une **véritable politique d'amélioration du confort de vie de tous les habitants.**

Pour y parvenir, comptez sur nous, élus de terrain et qui vivent la ville et l'agglomération au quotidien, pour continuer à être des lanceurs d'alerte dans l'intérêt de tous.

N'en doutez pas, **dans les rues de Compiègne et dans les projets de l'agglomération, il y a fort à faire.**

Des composteurs à prix préférentiels

Pour réduire le volume de vos déchets, l'ARC vous propose des composteurs en bois de 400, 570 et 820 litres, à tarifs préférentiels de 26 € à 36 € pour les particuliers.



Pour plus de renseignements, le service de gestion des déchets est à votre disposition au **03 44 40 76 33** ou à service.dechets@agglom-compiegne.fr



La télérelève de l'eau : début du déploiement



Comme annoncé dans le précédent ARC-Infos, l'Agglomération de la Région de Compiègne poursuit la modernisation de son service d'eau potable avec le déploiement progressif de la télérelève des compteurs d'eau. Certains abonnés ont déjà reçu un courrier les informant du passage des équipes de la Saur pour intervenir sur leur compteur.

Cette opération, qui se déroulera jusqu'en 2027, concerne les communes suivantes : Armancourt, Bienville, Choisy-au-Bac, Clairoix, Compiègne, Janville, Jaux, Jonquières, Lachelle, La Croix Saint Ouen, Le Meux,

Margny-lès-Compiègne, Saintines, Saint-Jean-aux-Bois, Saint-Sauveur, Venette et Vieux-Moulin.



Pour plus de renseignements : **Agences Saur - 03 60 56 40 01**
 • **Venette** - 75 rue du chemin Croissant, ZAC du Bois de Plaisance, Lundi : 13h30-16h30 - Mercredi : 14h30-17h30 - Jeudi : 9h-12h30
 Mardi et vendredi : sur rendez-vous
 • **Compiègne** - 30 rue d'Austerlitz
 Lundi et mercredi : 9h-12h30 - Mardi : 14h-18h30 - Jeudi : 14h-17h
 Vendredi : 9h30-13h30

Envie de maîtriser les outils numériques du quotidien ?



Les espaces Cyber-base vous accueillent toute l'année pour vous accompagner et vous aider dans vos démarches en ligne et dans l'utilisation des outils numériques sur les 3 sites de :

• **Compiègne Cyber-base Pompidou** - 5 rue Édouard Branly
 Bus : lignes 1, 2 et 5 arrêt André-Malraux / ligne 3 arrêt Docteur-Calmette

• **Compiègne Cyber-base Bellicart** - 7 rue de la Bannière du Roi à Compiègne - Bus : ligne 3 arrêt Bannière du Roi

• **Verberie Cyber-base Château d'Aramont** - 1 rue Saint-Pierre à Verberie - Bus : ligne ARC Express arrêt Verberie Aramont
Cet été, les espaces Cyber-base proposent trois nouveaux ateliers :

- **Bring!**, pour apprendre à partager facilement votre liste de courses,
- **Je me lance sur FranceConnect**, ou encore,
- **Je facilite mon travail avec l'outil IA Copilot**,

Des ateliers itinérants sont organisés, sur inscription, sur les communes de :

- **Verberie** les 1^{er} et 3 juillet,
- **Margny-lès-Compiègne et Choisy-au-Bac** le 1^{er} juillet,
- **Béthisy-Saint-Martin et Saintines** le 2 juillet,
- **Clairoix** le 31 août.



Renseignements et inscriptions : **03 44 42 56 30**
cyberbase@agglom-compiegne.fr

C'est où ?

La commune de Verberie mise sur l'écopâturage pour entretenir ses espaces verts. Elle accueille **11 moutons d'Ouessant**, la plus petite race ovine, idéale pour les terrains sensibles : légers et agiles, ils préservent les sols tout en apportant un soutien précieux aux services techniques.

Trois daims (un mâle et deux femelles) complètent ce dispositif sur différents sites, assurant un entretien naturel et respectueux de l'environnement.

Au-delà de leur utilité, ces animaux offrent une présence apaisante et très appréciée des habitants.

Rappel essentiel : ils doivent être nourris uniquement d'herbe, de foin ou d'épluchures de légumes. **Le pain et les restes alimentaires leur sont dangereux, voire mortels.**



Envie de les observer ? Rendez-vous au parc du château d'Aramont, **1 rue Saint-Pierre à Verberie**

Du 24 juin au 21 juillet 2026

Soldes!



MATELAS • SOMMIERS • CONVERTIBLES
OREILLERS • COUETTES • LINGE DE LIT

Grand Litier

VOTRE BIEN-ÊTRE COMMENCE ICI

Literie Y. Lamouche

141, Avenue Jean Moulin - ZAC du Camp Du Roy - JAUX - 03 44 83 41 07

l'aide à domicile
ADHAP



Besoin d'aide à domicile ?



UN SIMPLE APPEL
ET TOUT S'ORGANISE EN 48H !

03 44 36 72 96

adhap.fr | adhap60a@adhap.fr

PROFITEZ DE

30 ANS D'EXPÉRIENCE EN SYNDIC DE COPROPRIÉTÉ

L'agence Saint-Antoine
devient l'agence Century
21 Saint-Antoine, votre
agence dédiée 100% à
l'expertise de copropriété.

François-Xavier Cavel, Valérie Gueudet
et l'équipe de l'agence Century 21
Saint-Antoine de Compiègne.



1, place Saint-Antoine - 60200 Compiègne
contactez-nous au 03 44 400 389
www.century21-st-antoine-compiegne.com



CENTURY 21.
AGENCE SAINT-ANTOINE